

ACCUEIL DE LOISIRS « NOS MERCREDIS ANIMES »
VILLE DE PONT A MARCQ

FICHE D'INSCRIPTION

LES MERCREDIS 2010-2011

Reprise des activités le Mercredi 8 Septembre 2010

Permanence le Lundi 30 Août de 9h à 12h et de 13h à 16h,

Le Mardi 31 Août de 9h à 12h et 13h à 16h

Le Mercredi 1 Septembre de 9h à 12h.

LES INSCRIPTIONS SONT A DEPOSER EN MAIRIE ANNEXE

(Accompagnées de la fiche sanitaire et du paiement pour le mois)

Pour les enfants de 3 à 13 ans

<i>L'ENFANT</i>	
Nom et Prénom	Date de naissance
Adresse complète	Code postal et Ville

<i>Responsable légal de l'Enfant</i>		
Nom et prénom du responsable		Code Postal
Adresse personnelle		Ville
N° téléphone domicile	<u>N° où joindre les parents</u>	N° allocataire

PRATIQUE DES ACTIVITES

Je soussigné(e) Mme, Mlle, M. _____
autorise mon fils / ma fille(*) (nom, prénom de l'enfant) _____

à participer à toutes les activités proposées durant le séjour

Autorisation de sortie

Je soussigné(e) Mme, Mlle, M. _____ autorise mon fils /
fille(*) nom, prénom de l'enfant) _____

- 1) à rentrer seul (*)
- 2) Seuls ses parents viendront le chercher (*)
- 3) à partir avec Mme, Mlle, M. :

* barrez la ou les mentions inutiles

Je soussigné(e) _____ certifie avoir pris connaissance du règlement ci-
joint m'engage à le respecter.

Veuillez indiquer la mention « lu et approuvé » en toutes lettres

Fait à Pont à Marcq, le :
Signature

Autorisation de photographeur votre enfant

Nous, soussignés (nom, prénom, adresse), _____

Donnons l'autorisation à la direction de l'accueil de loisirs de filmer et de photographeur notre
enfant (nom, prénom) _____,
de diffuser et exposer le film et les photographies uniquement dans le cadre du centre de loisirs,
le site de Pont-à-Marcq, ainsi la presse locale.

Cette autorisation n'est valable que pour la durée du centre de Loisirs.

Accord donné par le (la) mineur(e)
Date et lieu :

signatures des responsables de l'enfant
précédées de la mention manuscrite
« Lu et Approuvé »

Fait à Pont à Marcq, le :
Signature(s)

Règlement et conditions d'inscription :

1) INSCRIPTIONS :

- a) La fiche d'inscription, la fiche sanitaire avec les vaccins obligatoires et le règlement ou les chèque-loisirs Caf sont à déposer en mairie annexe.
- b) Les paiements mensuels seront effectués à l'avance selon le calendrier des permanences en mairie annexe.

2) DATES ET LIEU DU CENTRE

- a) L'accueil (matin et soir) et la garderie se dérouleront en Mairie Annexe.
- b) Les heures d'ouverture sont : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
- c) Garderie de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30

3) PAIEMENT

Le paiement s'effectue à l'avance et mensuellement.

4) TARIFS

Par ½ journée :

<u>Quotient familial</u>	<u>QF1</u>	<u>QF2</u>	<u>QF3</u>	<u>QF4</u>	<u>QF5</u>
	Inférieur/égal à 500	De 501 à 793	De 794 à 1102	Supérieur à 1102	Ext
<i>1er Enfant</i>	1,97	2,98	3,61	4,27	6,58

Repas et encadrement:

<u>Quotient familial</u>	<u>QF1</u>	<u>QF2</u>	<u>QF3</u>	<u>QF4</u>	<u>QF5</u>
	Inférieur/égal à 500	De 501 à 793	De 794 à 1102	Supérieur à 1102	Ext
	1,1	1,68	2,46	2,8	3,3

Garderie : 1 € le matin
1 € le soir

LE DEFAUT DE JUSTIFICATIF DE RESSOURCES ENTRAINERA LE TARIF LE PLUS ELEVE DANS LES TRANCHES QF.